

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 19 août 2026

A630 - Rocade intérieure de Bordeaux

Aménagement d'une voie réservée aux transports en commun entre les échangeurs n°12 et n°11 Commune de Mérignac

L'État engage l'aménagement de la voie réservée aux transports en commun de la rocade de Bordeaux, en sens intérieur, entre les échangeurs 12 (*Chemin long*) et 11 (*Aéroport*), situé sur la commune de Mérignac.

Cette opération d'un montant de **350 000 euros** est financée à 50 % par l'État et 50 % par Bordeaux Métropole.

Les premiers travaux vont débuter dès le soir du 24 août 2026. **Chaque nuit de 21h00 à 6h00, du lundi 24 août 21h00 au jeudi 27 août 2026 6h00**, la section courante de la rocade en sens intérieur entre les échangeurs n°12 et n°11 sera fermée à la circulation, afin de permettre la réalisation des enrobés, du marquage au sol et la pose de panneaux de signalisation verticale.

Des déviations seront mises en place par les échangeurs et le réseau local à proximité pour minimiser la gêne occasionnée. Les usagers seront informés par les panneaux à message variable de la rocade et par une signalisation fixe implantée en amont du chantier. Ils seront invités à renforcer leur vigilance et leur prudence en respectant la signalisation, pour leur sécurité et celle des intervenants.

Pour tout renseignement complémentaire, préparer leurs déplacements et s'informer sur les conditions de circulation, les usagers sont invités à consulter les sites internet [Bison futé](#), [dila.fr](#) et le compte X [@BordeauxTrafic](#).

Contacts presse :

Préfecture de la Gironde

Pauline Gélis : 06 85 47 39 75 - pref-communication@gironde.gouv.fr

Bordeaux Métropole :

Virginie Bougant : 06 27 52 48 69 - vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles : 06 61 80 61 23 - m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr